

La Gazette

de Congénies

L'INFORMATION MUNICIPALE AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ



À la bonne heure...

Carillon, horloge ou cadran solaire seront à nouveau opérationnels, début décembre, pour vous donner l'heure. La cloche pourra donc sonner les 12 coups de minuit, pour le passage vers la nouvelle année. Mais attention, le cadran solaire quant à lui, reste toute l'année sur l'heure solaire !

Quelques mots du maire

Après une période estivale clémente, et le redémarrage d'un nouveau cycle, nous revenons vers vous pour vous informer sur la vie de la commune.

La fête votive s'est déroulée pendant les événements tragiques de Nice. En accord avec le conseil municipal et malgré les préconisations de la Préfecture, j'ai proposé que celle-ci puisse aller jusqu'à son terme, et qu'un moment de recueillement soit observé, en hommage aux victimes. Je ne peux que féliciter le comportement responsable de tous.

En cette fin d'année, la commune a engagé de nombreux travaux, que ce soit directement ou indirectement. Je vous laisse prendre connaissance de leur état d'avancement dans cette Gazette.

La commune complète son réseau de cheminements sécurisés et de gestion des eaux de ruissellement. Ces travaux sont en phase avec le programme que nous vous avons proposé.

Le Maire et le Conseil municipal vous présenteront leurs vœux pour la nouvelle année
samedi 7 janvier
à 18 h 30 au Foyer communal

Le fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes est un autre sujet de satisfaction. Récemment, nous avons pu faire un bilan des actions mises en place, et des projets à venir. C'est déjà une 1^{ère} action citoyenne, que de vouloir travailler en équipe sur des sujets concernant la commune. Avec leurs 2 animateurs, MM Bourse et Conte je veux leur adresser toutes mes félicitations pour leur engagement.

Je vous laisse parcourir ces quelques pages d'information, bref aperçu de la vie du village.

En attendant le plaisir de vous rencontrer en début d'année prochaine, lors de la soirée des vœux, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches et à vos familles, de partager de joyeuses fêtes de fin d'année.



Remplacement d'un adjoint

Pour des raisons personnelles, Dominique Vincenti, en charge de la communication et des relations avec les associations, a souhaité être relevé de ses fonctions d'adjoint au Maire. En séance du 2 novembre 2016, Michel Fébrer a proposé au conseil municipal, que Jean-Michel Ravel puisse le remplacer.

À l'issue du vote, Jean-Michel Ravel a été élu adjoint au Maire par 14 voix pour, 2 blancs et 1 nul.

Décembre 2016

Agenda

novembre > février

Samedi 3 décembre à 17 h 30 au Foyer
Parution de la monographie de Congénies
avec l'association Maurice Aliger

Samedi 3 décembre à 17 h au Foyer
Conférence et exposition
"Les écoles à Congénies autrefois"

Dimanche 11 décembre
de 10 h à 18 h au centre village

Les 3^e Noëliales
organisées par Congénies loisirs, Histoire et patrimoine, Caravaunage, le CMJ et la municipalité.

Mercredi 14 décembre 18 h 30 au Foyer
Atelier du regard « Le Moyen âge - Les trésors du musée de CLUNY »
organisé par La bibliothèque

Samedi 31 décembre au Foyer
Réveillon
organisé par Congénies loisirs

Samedi 7 janvier à 18 h 30 au Foyer
Vœux du maire

Dimanche 15 janvier 17 h au Temple
Concert de Lucien Bass
organisé par le collectif des réfugiés

Samedi 28 janvier au foyer
Soirée « chansons françaises »
organisée par Congelive - Entrée gratuite

Samedi 28 janvier de 9 h à 12 h
Salle du Montadou - Foyer
Collecte œcuménique de solidarité

Dimanche 29 janvier au Foyer
Loto organisé par l'APE

Dimanche 5 février à 14 h 30 au Foyer
Après-midi des aînés,
organisée par la municipalité et le CCAS

Dimanche 19 février à 12 h au Foyer
Repas dansant
organisé par Congénies Loisirs

Mercredi 22 février à 18 h 30 au Foyer
Conférence sur la Révolution française Traces et Mémoires de Junas (cycle)

Samedi 25 février au Foyer
Conférence
organisée par FREE RUN

Samedi 4 mars
Rencontre-Débat
autour de l'accueil des réfugiés



Avenue de la Gare, la fin des travaux approche...

La pose des nouveaux candélabres d'éclairage public sur le trottoir créé.

Le projet de mise en sécurité d'une liaison entre le centre du village, la voie verte et les commerces commencé en juillet devait s'achever début décembre. Seule la voirie centrale pourra être effectuée dans un premier temps. En effet, la finition des trottoirs est conditionnée au raccordement au réseau électrique qui n'a pu s'effectuer le lundi 21 novembre à cause des intempéries. Les procédures d'ENEDIS (ex ERDF) prévoyant un certain délai pour donner accès au réseau, le deuxième temps permettra de finaliser les trottoirs après ce raccordement (courant janvier)

De gros travaux ont déjà été effectués : Enfouissement des réseaux humides et secs, (le réseau pluvial, la canalisation d'eau potable renforcée, l'électricité, le téléphone). L'éclairage public entièrement revu donnera une meilleure visibilité.

Afin de préserver les platanes de l'avenue de la gare le trottoir a été mis en place côté opposé et le réseau collecteur du pluvial au centre de l'avenue.

Les aménagements de sécurité routière consistent en la réalisation d'un ralentisseur à l'entrée côté rond point et au centre de l'avenue. Au niveau du carrefour avec l'avenue de la fontaine, un rétrécissement de type écluse, et la pose de 2 stops. Nous avons dû ajouter une amorce de trottoir avenue de la fontaine afin de récupérer une partie de ses eaux de ruissellement et de sécuriser l'approche du carrefour.

Une continuité piétonne s'imposait pour sécuriser les déplacements piétons jusqu'à l'arrêt de bus de la Bascule.

Le platane situé place de la Bascule devait être abattu pour des problèmes de sécurisation des véhicules et des personnes : normes PMR (Personnes à mobilité réduite) qui demandent une continuité du trottoir jusqu'à l'arrêt de bus et une largeur de 1,50 m.

Après échange avec Magali François, nous avons immédiatement suspendu l'abattage de l'arbre. La pétition menée pour la sauvegarde de l'arbre nous a donné une légitimité pour trouver une solution alternative avec les services de l'État concernant ces normes. Une rencontre avec le technicien de la DDTM

chargée du suivi de nos travaux a abouti à la mise en place d'un contournement de l'arbre par un marquage au sol et des bornes de protection ainsi qu'un passage piétons jusqu'à l'arrêt de bus.

Nous avons pu ainsi éviter l'abattage de ce bel arbre remarquable tout en assurant la continuité piétonne.

Coût total des travaux : 378 603,0 € HT

Le Syndicat intercommunal des eaux de la Vaunage (SIEV) prend en charge une partie de ces travaux pour une somme de **142 785,25 € HT**.

Il reste à la charge de la commune la somme de **235 817,78 € HT** à laquelle il faut ajouter la maîtrise d'œuvre et les différentes études (amiante...)

Un accord de financement de l'État (DETR) au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (**94 630 €**) et du Conseil Départemental au titre du Contrat Territorial (**80 000 €**) ont été obtenus.

Un beau clocher pour notre église

Sa restauration est terminée

Le projet concernant la restauration de différents éléments du clocher, permet au cœur du village de retrouver son aspect originel. Comme nous l'avons déjà expliqué, il conduit à une amélioration de ce dernier sur son aspect architectural, son fonctionnement et sa mise hors d'eau et hors d'air. Le paratonnerre installé préserve l'édifice ainsi que les habitations environnantes.

Dans les différentes réunions de chantier nous avons collaboré :

- Avec l'association « Histoire et Patrimoine de Congénies », nous avons réglé des éléments de détails importants comme la restitution du décor sur la pendule et le cadran solaire qui sont repeints avec les couleurs initiales découvertes sur le site. Pendant les travaux, la cloche a été déposée, ce qui a permis de la prendre en photos sous tous ses angles. Ils ont pu déchiffrer grâce à l'un de leur membre, paléographe, Nicolas Lawriw l'inscription située au dessus du cadran (façade ouest) : « J'ai été faite sous le consulat de Jean Barnier (et) Jean Vivens » ce qui confirme la date de construction : 1759

- Avec la communauté catholique, nous avons décidé :

Des différentes sonneries à programmer : le carillon, le tocsin, l'office, le glas. Du tableau de commande qui a été déporté à l'intérieur de l'église (dont l'épaisseur du mur est de 1,20 m) afin de faciliter son

utilisation anciennement manuelle. Des sonneries des heures et des demi-heures qui demeurent comme à l'habitude. L'ancienne corde de l'horloge a été gardée en souvenir des temps anciens.

La dernière semaine de novembre, une formation sera faite à chacun pour l'utilisation des différentes sonneries.

Aux ouvertures ont été mis des picots à pigeons ainsi qu'un vitrage.

Lors de l'inauguration nous pourrons essayer les différentes sonneries. Nous ne manquerons pas de vous y inviter dès que la date sera programmée avec les différents partenaires et financeurs :

- La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour 30%
- Du Conseil Régional pour 30%
- Du Conseil Départemental pour 15%
- Le Pays Vidourle Camargue pour une aide européenne (LEADER) de 5%
- La Fondation du Patrimoine ainsi que celles et ceux, particuliers et entreprises qui ont souscrit à ce mécénat et que nous remercions vivement.

Ces travaux achevés, la souscription est néanmoins toujours ouverte pour le financement de la poursuite de la restauration intérieure et plus particulièrement des peintures murales.



FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation du Languedoc-Roussillon
2 bis, rue Jules Ferry - 34000 MONTPELLIER
04 67 92 58 65 / fdplanguedoc@wanadoo.fr

Aménagement de la traversée du CD40

au niveau du chemin des Bugadières

Pour les piétons et les vélos souhaitant traverser la route de Sommières pour rejoindre la voie verte et les commerces en toute sécurité, un aménagement a été mis en place

face au chemin des Bugadières. De l'autre côté du village, des "Stop" ont été matérialisés au carrefour de l'avenue du Parc et de la Condamine.

Ces deux projets sont financés par les **"Amendes de police"** redistribuées par le Conseil Départemental à hauteur de **9681,12 €**

Le bâtiment communal de la ZAC



Restructuration du local communal de la ZAC de Tourel

La commune est propriétaire d'un local, à usage de bureau et de stockage, au 4, avenue du Midi, d'une superficie de 560 m² environ, sur 2 étages. Ces locaux étaient loués par la société Interson Protac, avant que celle-ci ne fasse l'acquisition d'une partie de l'ancienne cave coopérative.

D'une surface trop importante pour être louée à une seule entreprise, le conseil municipal a souhaité engager des travaux de restructuration, pour diviser ce bâtiment. Des cloisonnements, l'installation de sanitaire, la réfection de la clôture et la pose d'un portail permettant l'accès aux camions ont été réalisés.

Aujourd'hui, les sociétés Zou Maï pour 130 m² et MSI pour 225 m² occupent une bonne partie de cet espace. De plus, un local de 15 m² a été aménagé pour le CCAS, afin d'organiser la distribution de la Banque alimentaire.

190 m² sont encore disponibles à la location.

Visite de chantier de la Résidence de la Source



Maison en partage

Le CCAS a choisi de la nommer "Résidence de la Source"

Visite de chantier :

Le 21 septembre, M. Selles et Mme Billy de la SEMIGA (bailleur social), M. Barbier, dirigeant de Nimazur ont, à la demande de la commune, organisé une visite avec les élus.

Nous avons pu constater l'avancée des travaux ; le temps jusqu'à présent clément, a permis un déroulement des travaux conforme au calendrier prévu.

La livraison des appartements pourra se faire courant deuxième quinzaine de janvier 2017.

Le CCAS s'est engagé à équiper la salle commune d'un mobilier adapté, grâce au legs de M. Chauvet. Pour compléter ce finance-

ment, une subvention a été demandée au Pays Vidourle-Camargue, dans le cadre de Fonds Européens Leader.

C'est une entreprise française, Eurequip, qui a conçu pour nous la cuisine de la salle commune, dotée d'un plan de travail à hauteur variable, utilisable par tous.

Cette société, spécialisée dans l'ameublement des maisons de retraite nous a également proposé les tables, chaises, fauteuils et canapé au confort très étudié pour les résidents.

Retrouvez toutes les informations pratiques et l'actualité de la commune sur www.congenies.fr

Une plaque à la mémoire de Charles Bouët

Samedi 24 septembre 2016, une plaque en l'honneur de Charles Bouët a été dévoilée au 10 avenue des Quakers à Congénies.

À l'initiative de ses enfants, Anny, Jean-Paul, Françoise et Jacques, cette cérémonie était présidée par le député William Dumas, les conseillers départementaux Françoise Laurent-Perrigot, Maryse Giannaccini et Christian Valette, ainsi que par Michel Fébrer, maire de la commune. De nombreux élus et amis constituaient l'assemblée pour cette occasion. M le sénateur Simon Soutour, en déplacement à l'étranger, était excusé.

Maire de Congénies de 1945 à 1983, et conseiller général du canton de Sommières de 1945 à 1991, Charles Bouët a été un élu de proximité, toujours proche de la population. À tour de rôle, les orateurs ont pris la parole pour mettre en avant les actions de cet homme, dont la seule ambition était de tirer le territoire vers le haut. Il a permis l'implantation de classes maternelles et d'une garderie à l'école, la construction du bureau de Poste ou encore d'une station d'épuration de nouvelle génération sur la commune. Plus près de nous, on peut souligner son engagement auprès du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vaunage dont il fut président durant de nombreuses années.



Christian Valette évoqua celui à qui il succéda au poste de maire, puis en tant que conseiller général du canton. Il put citer des projets structurants comme celui de la route départementale RD40 entre Caveirac et Sommières, où bien des communes ont eu leur trafic routier allégé. Il évoqua également les actions menées en faveur de l'eau, de l'assainissement, de l'électrification ou encore d'équipements sportifs, socio-éducatifs, culturels ou économiques.

Au nom de la famille, Anny, sa fille, pris la parole pour évoquer aussi son engagement de militant socialiste, depuis le lycée. Homme de droiture et de fidélité, il n'a

mais failli à ses engagements. Mais Charles Bouët a également connu la guerre où il fut mobilisé sur la bataille de Narvik, dans le bataillon des chasseurs alpins. Il s'engagea ensuite dans la résistance, et conformément à sa personnalité, il resta toujours très discret sur les actions qu'il mena. Pour illustrer cette période, Anny lut une lettre qu'il adressait à Gisèle son épouse, pour évoquer les longs mois passés loin des siens et de sa commune. Cette évocation a été empreinte d'émotions très fortes.

À l'issue des discours, la plaque fut dévoilée et le verre de l'amitié partagé, ce qui permit à tous d'évoquer la mémoire de Charles.



Cérémonie du 11 novembre

Cette année encore de nombreux jeunes concitoyens ont répondu présent à cette commémoration.

Après un rappel des événements passés durant l'année 1916, les élèves de Mme Beyssier et les élus du conseil municipal des jeunes ont cité les noms des soldats congénois morts durant la Grande Guerre. M. le Maire a ensuite lu le message du secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire.

Après avoir entonné La Marseillaise, le cortège s'est dispersé pour ensuite partager le traditionnel verre de l'amitié.

Conseil municipal des jeunes



La fête votive 2016 a été inaugurée pour la première fois par une "holi-couleurs" proposée et organisée par nos jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes.

Ce 14 juillet, dans un esprit fraternel et égalitaire, tous les participants se sont retrouvés multicolorés !

Une belle initiative en ce jour de fête à la fois villageoise et républicaine !

Quelques gagnants du concours de dessin accompagnés de jeunes élus et de leurs animateurs ont pris la pose.

Les jeunes gagnants du prix du jury sont vêtus d'un tee-shirt à l'effigie de leur dessin offert gracieusement par M. Ladeur.

Le Taureau d'or imaginé par nos jeunes élus exposé pendant la fête votive 2016 et aidé dans sa réalisation par Delphine Collet pour le dessin et Brigitte Deschamps pour la mise en œuvre. Un bel exemple de projet participatif citoyen.



Fête votive 2016

Une belle fête mais, le choc ...

Alors que notre fête votive battait son plein, nous apprenions avec effroi qu'un lâche attentat terroriste frappait la ville de Nice. Le choix de continuer ou non les festivités s'est évidemment posé. Après concertation, le Maire, son conseil municipal et les représentants des associations concernées, ont décidé de ne pas céder à la peur et ont refusé de donner raison à ces barbares en stoppant les festivités.

La continuité ...

Comme chaque année, les traditionnelles attractions (les quilles, les concours de pétanque, les promenades en calèche, l'apéro mousse, les soirées musicales, les abrivados et bandidos, sans oublier la retraite aux flambeaux suivie d'un feu d'artifice, ont attiré un public nombreux.

Les nouveautés ...

Le cru 2016 s'est enrichi d'une "Holi couleurs", organisée par le tout nouveau Conseil Municipal des Jeunes, ainsi qu'un concours de dessin réservé aux plus jeunes. Un taureau d'or a été exposé pour recueillir les impressions de chacun.

Les jeunes et les moins jeunes ont pu apprécier une encierro nocturne, remise au goût du jour. Le dernier jour une bandido longue a clôturé les manifestations taurines.

Merci ...

Nous remercions vivement les associations, le Foot, la Chasse, le Ping-pong, le Comité des fêtes, le personnel municipal pour leur implication à la réussite de cette belle fête votive 2016.

Une mention spéciale à l'association de chasse « La perdrix rouge » qui s'est joint tous les matins, aux employés municipaux pour nettoyer le village.

La Manade des Oliviers et ses gardians amateurs, nous ont encore fait plaisir par leurs belles prestations et la qualité du bétail fourni.

Nous remercions vivement les conseillers départementaux, Maryse Giannaccini et Christian Valette pour leur présence et leur soutien.

La commission des festivités



Belle soirée d'été à Congénies

Ce vendredi, les nombreux congénois, ayant assisté à cette soirée théâtrale "Cœur ardent" de la Compagnie La Passerelle, ont été ravis. Spectacle de qualité au cours duquel les 4 acteurs nous ont amusés, ravis ; peu de paroles mais le spectacle mimé avec beaucoup de talent a permis à notre imaginaire de recréer les situations suggérées, aidé par une mise en scène bien faite accompagnée d'une musique choisie avec soin, puissante, bien adaptée aux différentes parties scéniques. Bravo à cette compagnie !

Pour terminer cette soirée nous avons dégusté un repas d'excellente qualité avec une température douce et agréable: ce qui est l'occasion de voir, revoir, amis, connaissances, personnes en vacances et de discuter avec les acteurs : des rencontres et discussions amicales toujours très appréciées.

Merci à la municipalité de notre village pour l'organisation de cette manifestation si bien réussie. P.Bosc

Forum des associations

Le forum des associations s'est tenu cette année le samedi 10 septembre autour et à l'intérieur du foyer. Il a réuni de nombreux participants et a permis à nos concitoyens de découvrir la diversité des activités proposées sur Congénies.

Citons parmi les nombreux présents, l'association Caravanage, qui nous a proposé une fois de plus un beau moment d'évasion avec quelques contes fort appréciés du public présent.



Repas de la rentrée

Pour notre traditionnel repas de la rentrée qui, faut-il le rappeler, permet aux nouveaux congénois de s'intégrer à la vie du village et aux plus anciens de se retrouver, le soleil était cette année bien au rendez-vous.

Un repas convivial et animé autour d'une bonne cuisse de bœuf, tel un certain village d'Armorique, où le barde était ici remplacé par notre sono municipale.



Un élevage de brebis dans les garrigues de Congénies

Christophe Triaire a suivi une formation à la Chambre d'Agriculture pour devenir éleveur. Son projet, en partenariat avec la commune, va lui permettre de s'installer sur les parcelles communales.

Il élèvera des brebis rouges du Roussillon, c'est une race rustique qui broute la garrigue et la débroussaillent naturellement. Ainsi, ce pastoralisme, projet d'intérêt général, protège la commune des risques d'incendie.



Borne de recharge pour les voitures électriques

La borne double pour l'alimentation en énergie des véhicules électriques est installée sur le parking de la voie verte au niveau de l'ancienne cave coopérative. Elle offre la possibilité aux possesseurs de véhicules électriques ou hybrides de recharger leurs batteries sur la voie.

Deux places de parking, avec signalisation au sol, sont réservées aux automobilistes qui viennent procéder au « plein » de leur véhicule. Les bornes sont accessibles à tous et compatibles avec tout type de véhicule électrique. La connexion comprenant 1 heure de charge sur borne classique avec un abonnement Révéo de 12 € par an coûtera 1,50 € et 3 € pour une utilisation occasionnelle.



Riverains de ruisseau Appliquer les bonnes pratiques

Certains cours d'eau appartiennent à l'État (cours d'eau domaniaux), d'autres aux propriétaires riverains (cours d'eau non domaniaux). Dans le cas de ces derniers, le riverain est propriétaire des rives, alluvions, îles et îlots et du fond jusqu'au milieu du lit du ruisseau. Il est tenu à un entretien régulier du cours d'eau, notamment pour garantir à tout moment l'écoulement naturel des eaux :

- Élagage et recépage de la végétation arborée,
- Enlèvement des embâcles et des débris, flottants ou non,
- En cas de tailles d'arbres/arbustes, ne rien laisser dans le ruisseau.



Lâcher d'oiseaux à l'arboretum

Deux bénévoles de l'Hôpital de la faune sauvage, sont venues relâcher des oiseaux blessés, recueillis puis guéris. C'est à l'arboretum du village, à l'invitation de l'association Histoire et patrimoine, qu'une centaine de personnes, dont beaucoup d'enfants, ont assisté et participé à ce lâcher d'oiseaux quelques jours après la rentrée scolaire.

Avant de procéder à la mise en liberté des oiseaux, elles ont présenté leurs activités et suscité de nombreuses questions d'enfants curieux. Ensuite, les oiseaux ont été extraits de leur cage et lancés vers le ciel. Un après l'autre, un faucon crécerelle d'abord, puis quatre hiboux petits ducs. Lentement, tous se sont éloignés pour laisser les oiseaux prendre leurs repères, tout en espérant les revoir voler au cours des prochains jours. - Corres. ML

en bref...

Zephyr fustal Une nouvelle association

Cette jeune association a pour but de regrouper ses membres autour d'une activité régulière de foot salle en compétition. Bon vent à eux



Tournoi de lecture à la Bibliothèque

AVIS AUX LECTRICES ET LECTEURS Après les polars asiatiques et la science-fiction, notre 3^e tournoi aborde la littérature australienne. Vous trouverez à la bibliothèque une liste de 10 à 15 ouvrages ainsi que les livres correspondants que vous pourrez emprunter sur réservation. Nous nous réunirons dans environ 3 mois pour échanger nos avis et faire des suggestions.

N'hésitez pas à rencontrer les bénévoles aux heures d'ouvertures de la bibliothèque

Atelier prévention des chutes

Automne 2016 - Encore quelques séances en cette fin d'année. L'atelier « prévention des chutes » se tient au foyer de 15 h 30 à 16 h 30 les mercredis :

5, 12, 19 et 26 Octobre
2, 9, 16, 23, 30 Novembre
7, 14 Décembre

Une participation de 10 € est demandée à la 1^{ère} séance. Ces séances du mercredi se poursuivront en 2017.

Directeur de la publication : Michel Fébrer

Comité de rédaction : Paulette Redler, Sylvie Salas, Dominique Vincenti, Jean-Michel Ravel, Brigitte Abad, Chantal Quillieré, Michel Martin, Mathilde Avesque

Conception graphique : Zou Mai - Congénies

Impression : Impriméo, tirage 900 ex sur papier recyclé



Des travaux de peinture à l'école

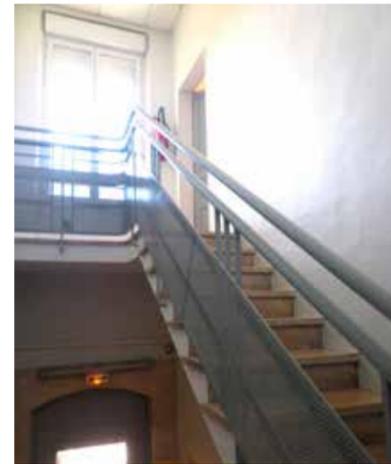
L'école élémentaire a depuis la rentrée bénéficié de travaux de peinture : une salle de classe et les escaliers d'accès à l'étage ont refait peau neuve contribuant au bien-être de nos écoliers et du personnel.

Les élus sont très attentifs et présents auprès de la Communauté des Communes du Pays de Sommières et souhaitent que soient mis en œuvre des projets d'aménagement plus conséquents pour nos 2 écoles.

Brèves d'école...

Remerciements

Les écoles de Congénies tenaient à remercier la société Forlex et son propriétaire M. Quissac pour le don conséquent en nature (notamment de très nombreux ballons et autres jeux destinés aux plus jeunes) qu'il leur a consenti lors de la cessation de son activité. Un geste fort apprécié au quotidien par nos élèves.



Halloween

Une nouvelle manifestation réussie pour l'Association des Parents d'Élèves. Le 31 octobre, l'équipe de l'APE après une bonne journée de préparation, a transformé le foyer municipal en maison de l'épouvante. Les enfants ainsi que leurs parents venus nombreux déguisés se sont bien volontiers prêtés au jeu. On ne peut que féliciter ces bénévoles, qui faut-il le rappeler, par leur implication, permettent aux écoles de mener à bien de nombreux projets éducatifs.

Castagnade à l'école maternelle

(Et non pas castagne à deux...)

La traditionnelle Castagnade de l'école maternelle a eu lieu sous un beau soleil d'automne. L'occasion pour les parents qui avaient pu répondre présent, de passer un moment convivial et d'échanger avec les enseignants. Un grand merci à tout ceux qui ont aidé à la réussite de cette matinée.

Solidarité, en bref...



Banque alimentaire Un nouveau local adapté à l'accueil a été inauguré

Un espace aménagé par les employés communaux et dédié à la banque alimentaire a été inauguré samedi 19 novembre en présence des élus, des membres du CCAS, du CMJ, des représentants de la Banque alimentaire, des associations du village ainsi que des conseillers départementaux. Situé dans le bâtiment communal de la ZAC de Tourel, il est adapté au fonctionnement de ce service solidarité.



Collecte de jouets et de livres en bon état

Noëliales - Dimanche 11 décembre Pour que le Père Noël n'oublie personne, le CMJ organise cette collecte au profit de la Croix Rouge.

Accueil des réfugiés

Le collectif citoyen de Congénies pour l'accueil des réfugiés s'est constitué dernièrement en association, et se réunit tous les seconds mardi du mois à 20 h à la salle du Bar. Nous publions une lettre d'information tous les 2 mois, sur laquelle vous trouverez des informations sur la situation locale, mais aussi nos actions et nos projets.

2 dates à retenir

15 janvier à 17 heures au Temple CONCERT « Musiques du monde » avec un groupe de musiciens de l'ensemble Lucien Bass.

4 mars 2017 à Congénies au foyer communal RENCONTRE-DÉBAT avec un représentant de la CIMADE et de SOS Méditerranée (sous réserve d'accord).

Soutenir notre action

Vous pouvez rejoindre le collectif en adhérant à l'association ou apporter votre soutien à l'une de nos actions. Vous souhaitez être informé de nos démarches, recevoir notre lettre, envoyez nous votre adresse mail à : refugies.congenies@free.fr pour nous aider : Chèque à l'ordre de : collectif congénies réfugiés

Collecte œcuménique de solidarité

Samedi 28 janvier 2017

au Montadou, de 9h à 12h



Les Noëliales

Dimanche 11 Décembre
Foyer communal

TOUTE LA JOURNÉE
de 10h à 17h

Marché de créateurs

Carillon

Animations

Collecte de jouets et de livres en bon état
par le CMJ au profit de la Croix Rouge

Vin chaud, crêpes, gaufres
petite restauration

10h- Décoration du sapin*

11h- Conte à l'espace jeune
avec Caravaunage

12h- Arrivée du Père Noël
Présence du Père Noël
entre 12h et 14h

15h- Spectacle Noël des drôles d'oiseaux
Foyer

16h30- Goûter des 13 desserts par
l'asso Patrimoine

17h- Piñata pour les enfants

* **Ateliers créatifs enfants**
pour préparer la décoration du sapin

samedis 3 et 10 décembre
Salle du bar - de 10h à 11h30

Les enfants doivent être accompagnés et restent sous la responsabilité de leurs parents



Congénies en Vaunage

L'association Maurice Aliger (Histoire de la Vaunage) va prochainement publier un important ouvrage : Congénies en Vaunage.

Ce livre, présenté en trois tomes comprenant plus de mille pages est le fruit de quatre années de travail d'une équipe réunissant plus de vingt personnes ; historiens, archéologues, chercheurs et membres de l'association.

L'ouvrage comprend cinq parties : L'homme et son milieu / Agriculture / Histoire / Diversité professionnelle / Vie culturelle et sociale.

Il est mis en vente au prix public de 30 € et disponible dès à présent en souscription, jusqu'au 20 novembre, au prix de 26 €.

contact : Pierrette Bosc,
4, chemin Creux de l'Argile CONGÉNIES
04 66 80 72 56

La présentation officielle du livre aura lieu au Foyer Municipal de Congénies Samedi 3 décembre à 17h.

A cette occasion, sera donnée une conférence sur le thème « Les écoles à Congénies autrefois » par Danielle Bertrand-Fabre, chercheuse associée à l'Université Paul-Valéry Montpellier, membre de l'Académie de Nîmes.

Photos de classes

L'association Histoire et Patrimoine de Congénies, partenaire de ce projet, présentera une exposition de photo de classes. Cette exposition sera par la suite visible à la Bibliothèque.

D'Anglas de Praviel

Pour faire suite à l'évocation en septembre dernier de la vie mouvementée du dernier naufragé de la Méduse, les recherches sur les matrices cadastrales de la commune ont bien confirmé qu'il était propriétaire de la maison à coté de la source de Fontvieille.

Vie communale en bref...

Remplacement d'un agent des services techniques

En prévision du départ à la retraite d'un agent des services techniques, la commune va prochainement procéder à son remplacement. Le profil du poste correspond à celui d'un agent technique polyvalent.

Les CV et lettres de motivation sont à adresser à

Monsieur le Maire
La Bourse
30111 CONGENIES

Délais de délivrance des carte d'identité

Afin d'éviter des situations compliquées à l'approche des vacances de fin d'année, la préfecture nous informe que la délivrance des cartes nationales d'identité sont de trois semaines en cette période de l'année à compter de la réception de la demande en préfecture



2017 année électorale

L'année 2017 sera marquée par des échéances électorales importantes.

Les dates à retenir sont :

23 avril et 7 mai 2017

pour les élections présidentielles.

11 et 18 juin 2017

pour les élections législatives.

Les personnes souhaitant s'inscrire sur les listes électorales de la commune doivent effectuer ces démarches **avant le 31 décembre 2016**, auprès du secrétariat de la mairie.

Pour les votes par procuration, les électeurs doivent s'adresser à la gendarmerie ou commissariat le plus proche de leur domicile.

Eclairage public

Un numéro est désormais à votre disposition pour signaler une anomalie sur l'éclairage de proximité

0 800 005 066

